

## Loire-Bretagne : Les travaux du comitÃ© de bassin

Dossier de la rÃ©daction de H2o  
October 2013

RÃ©uni

le 3 octobre 2013 en sÃ©ance plÃ©niÃ¨re, le comitÃ© de bassin Loire-Bretagne a examinÃ© l'Ãtat des eaux du bassin Loire-Bretagne. Il s'est Ã©galement prononcÃ© sur cinq projets de schÃ©mas d'amÃ©nagement et de gestion des eaux (SAGE).

L'Ãtat des eaux du bassin Loire-Bretagne

est rÃ©gulÃ©rÃ©ment Ã©valuÃ© suivant des rÃ©gles dÃ©finies au niveau national et europÃ©en. L'Ãvaluation prÃ©sentÃ©e le 3 octobre s'appuie sur les donnÃ©es collectÃ©es en 2010 et 2011 pour les cours d'eau, de 2007 Ã 2011 pour les plans d'eau et les eaux littorales, et de 2006 Ã 2011 pour les eaux souterraines. Elle rÃ©vÃle que la proportion de masses d'eau en bon Ãtat reste constante depuis plusieurs annÃ©es (soit environ 30 % de l'ensemble des masses d'eau, Ã comparer avec l'objectif de 61 % fixÃ© pour 2015). Pas d'amÃ©lioration significative donc. Cependant, des Ãvolutions positives de certains paramÃ¨tres pris individuellement sont constatÃ©es sur des intervalles de temps dÃ©passant 4 Ã 5 ans. C'est le cas des pollutions en matiÃ¨res organiques, en ammonium et en orthophosphates.

Le comitÃ© a rappelÃ© que la restauration des milieux aquatiques et la rÃ©duction des pollutions diffuses sont les mesures clÃ¢s indispensables pour amÃ©liorer significativement l'Ãtat des eaux.

Cette Ãvaluation est consultable en ligne - Masses d'eau

SchÃ©mas d'amÃ©nagement et de gestion des eaux

- Le comitÃ© a Ã©mis un avis favorable sur 5 projets de SAGE :
   
Layon-Aubance, Marais breton et baie de Bourgneuf, Blavet, Vilaine et Aulne. Pour 4 d'entre eux, l'avis est assorti de rÃ©serves que les commissions locales de l'eau (CLE) devront lever pour rendre les SAGE compatibles avec le SDAGE du bassin Loire-Bretagne. Ces rÃ©serves portent notamment sur la rÃ©duction de l'artificialisation des cours d'eau, la rÃ©duction des flux de nitrates, et la protection des tÃªtes de bassin versant. L'examen du SAGE Mayenne a Ã©tÃ© reportÃ© Ã la demande du prÃ©sident de la CLE. Le comitÃ© de bassin en sera saisi lors de sa prochaine sÃ©ance plÃ©niÃ¨re le 12 dÃ©cembre 2013.

Agence de l'eau Loire-BretagneÂ - 03-10-2013